

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Direction générale / Administration	<b>No SD</b> SD-2023-5352																		
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil de désigner un représentant de la Ville de Laval au conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ)																			
<p><b>No dossier(s) interne(s) :</b></p> <p><b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS</p> <p><b>DISTRICT(S) :</b></p> <p><b>Date CE souhaitée :</b> 2023-11-08</p> <p><b>Date CM souhaitée :</b> 2023-12-05</p>																				
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><u>Date</u></th> <th style="text-align: left;"><u>No résolution</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2021-12-07</td> <td>CM-20211207-1122</td> <td>DÉSIGNATION - MEMBRE - REGROUPEMENT LAVALLOIS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier APPUYÉ PAR : Nicholas Borne</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de désigner Mme Louise Lortie, conseillère municipale, pour siéger à titre de membre du conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ), et ce, pour une période de 2 ans, renouvelable.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2021-5499)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><u>Date</u></th> <th style="text-align: left;"><u>No résolution</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2021-12-01</td> <td>CE-20211201-3991</td> <td>RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉSIGNATION - MEMBRE - REGROUPEMENT LAVALLOIS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>de recommander au conseil de désigner Mme Louise Lortie, conseillère municipale, pour siéger à titre de membre du conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ), et ce, pour une période de 2 ans, renouvelable.</p> <p>(SD-2021-5499)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><u>Date</u></th> <th style="text-align: left;"><u>No résolution</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2019-11-05</td> <td>CM-20191105-930</td> <td>RENOUVELLEMENT - MANDAT - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU REGROUPEMENT LAVALLOIS</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou APPUYÉ PAR : Virginie Dufour</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de renouveler le mandat de Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier, conseillère municipale, pour siéger à titre de membre du conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ), pour une période de 2 ans.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2019-5054)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-12-07	CM-20211207-1122	DÉSIGNATION - MEMBRE - REGROUPEMENT LAVALLOIS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-12-01	CE-20211201-3991	RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉSIGNATION - MEMBRE - REGROUPEMENT LAVALLOIS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2019-11-05	CM-20191105-930	RENOUVELLEMENT - MANDAT - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU REGROUPEMENT LAVALLOIS
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2021-12-07	CM-20211207-1122	DÉSIGNATION - MEMBRE - REGROUPEMENT LAVALLOIS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE																		
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2021-12-01	CE-20211201-3991	RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉSIGNATION - MEMBRE - REGROUPEMENT LAVALLOIS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE																		
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2019-11-05	CM-20191105-930	RENOUVELLEMENT - MANDAT - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU REGROUPEMENT LAVALLOIS																		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Direction générale / Administration	<b>No SD</b> SD-2023-5352
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>Le Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ) est une instance de concertation régionale qui soutient la persévérance scolaire et la réussite éducative par la mobilisation des acteurs provenant de différents secteurs et par des initiatives concertées.</p> <p>Le conseil d'administration compte onze (11) administrateurs élus par l'Assemblée générale, désignés de la façon suivante :</p> <p>a) Quatre (4) administrateurs du secteur éducation désignés par résolution par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Centre de services scolaire de Laval;</li> <li>- la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier</li> <li>- le Collège Montmorency;</li> <li>- les institutions universitaires : l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, l'Institut national de recherche scientifique;</li> </ul> <p>b) Un (1) administrateur du secteur santé et services sociaux désigné par résolution par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval;</p> <p>c) Trois (3) administrateurs du secteur social et communautaire désignés par le conseil d'administration après consultation des membres actifs de ce secteur;</p> <p>d) Un (1) administrateur du secteur affaires désigné par résolution par la Chambre de commerce et d'industrie de Laval;</p> <p>e) Un (1) administrateur du secteur emploi désigné par le conseil d'administration après consultation des membres actifs de ce secteur;</p> <p>f) Un (1) administrateur du secteur municipal désigné par résolution par la Ville de Laval.</p> <p>Le mandat des administrateurs est de deux (2) ans, six (6) postes d'administrateurs venant à échéance aux années impaires et cinq (5) postes aux années paires. Ces mandats sont renouvelables à leur terme. Les administrateurs entrent en fonction à la clôture de l'assemblée générale annuelle où ils ont été désignés et le demeurent jusqu'à la fin de leur terme ou jusqu'à ce que leur successeur ait été désigné.</p> <p>Considérant que le mandat vient à échéance au mois de décembre 2023, il y aurait donc lieu de désigner un représentant de la Ville de Laval au conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ).</p>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>REMARQUE(S)</b></p>		
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>de désigner Mme Louise Lortie, conseillère municipale, pour siéger à titre de membre du conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ), pour une période de 2 ans, renouvelable.</p>		